

n°17 - 06 août 2019, d'après le BSV n°19

	☀	☁	🌡	💧
MER 07	☀	☁	18 --- 29	4 --- 13
JEU 08	☀	☁	17 --- 33	0 --- 0
VEN 09	☀	☁	21 --- 38	0 --- 0
SAM 10	☀	☁	21 --- 34	0 --- 0
DIM 11	☀	☁	18 --- 29	1 --- 4
LUN 12	☀	☁	16 --- 26	2 --- 5

## Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Botrytis**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Divers**

## Stades phénologiques



La "véraison" a progressé et s'enclenche sur la majorité des cépages. Le stade début "véraison" est atteint sur Fer Servadou, Loin de l'oeil et Merlot et le stade "mi véraison" sur Gamay, Duras et Sauvignon. Les tous premiers grains vérés sont visibles sur Mauzac et ne sont pas encore observés sur Cabernet. La "véraison" a une semaine de retard par rapport à 2018, ce qui correspond à une année moyenne à tardive. La semaine dernière a été quasi sèche sur le vignoble.

## MILDIOU

### Analyse de risque

#### Observation :

Une nouvelle sortie de symptômes est observée sur jeunes feuilles, sur le vignoble. Aucune évolution des symptômes n'est signalée sur grappes.

Les symptômes sur feuilles sont issus des contaminations du 26 et 27 juillet.

#### Modélisation :

Aucune contamination de masse n'a été modélisée la semaine dernière.

Les prévisions annoncent des pluies en milieu et fin de semaine. Sur la majorité des secteurs (Cadalen, Castanet, Cunac, Le Verdier, Gaillac, Rabastens), la pression exercée par le mildiou reste forte et 3mm seraient suffisants pour engendrer des contaminations de masse. Sauf sur le secteur de Senouillac où 15 mm seraient nécessaires.

Aucune sortie de tache, issue d'une contamination de masse n'est à attendre.



Taches sur jeunes feuilles



Rot brun sur grappes

### Préconisations

**En présence de symptômes, restez vigilants jusqu'à la "véraison", des repiquages sont possibles en conditions humides (rosées matinales). Sur grappes, la période de risque se termine à la "véraison", attention sur les cépages tardifs.**

**En toutes situations, il est important de préserver l'état sanitaire du feuillage jusqu'aux vendanges, soyez couverts, si des pluies sont annoncées. Ce sera vraisemblablement le dernier traitement.**

#### Produits de contact :

\* Bouillie bordelaise RSR Dispers NC, BB Eqal DG, sulfate de cuivre, 3,75kg/ha (5 applications max)

#### Strictement préventifs :

\* Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact **biocontrôle**

\* Etonan, Pertinan, LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max)+contact **biocontrôle**

#### Produits ayant une action anti-sporulante :

\* Ampexio, Revoluxio, mandipropamid/zoxamide, 0,5kg/ha (1 application max)

\* Limocide, Essen'ciel, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, (6 applications max). Ne pas dépasser 0,8% **biocontrôle**

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

**Données optidose : 90% à 100% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)**

#### Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

## A retenir

Intervenez avant les prochaines pluies.

## BLACK-ROT

## Analyse de risque

**Observations:**

Une petite sortie de symptômes est signalée au vignoble cette semaine, quelques grains isolés sont concernés (Braucol, Cabernet...).

**Analyse de risque:**

La sensibilité des grappes diminue fortement à la "véraison".

## Préconisations

**Sur les parcelles tardives et déjà atteintes, restez vigilants jusqu'à la "véraison" et soyez couverts si des pluies sont annoncées.**

**Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.**

Privilégiez la polyvalence des produits.

*\*Dithane Neotec, mancozèbe, 2Kg/ha (4 applications max), CMR, ZNT 50m*

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

**Alternatives**

Mise en œuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

**A retenir**

Attention aux parcelles présentant des symptômes et tardives.

## OIDIUM

## Analyse de risque

**Observations:**

Cette semaine aucune évolution des symptômes n'est signalée sur les parcelles sensibles (Gamay, Muscadelle, Mauzac, Syrah et Chardonnay). Globalement, le vignoble reste peu impacté, sauf sur parcelles avec historique.

## Préconisations

**Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes.**

**Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.**

\* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Dispers, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6 kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée) ; Microthiol spécial liquide 12,1L/ha (dose homologuée), 6,5L/ha (dose conseillée).* **biocontrôle**

**Alternative**

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

**A retenir**

Fin de couverture sur les parcelles saines.

## BOTRYTIS

## Analyse du risque

**Observations:**

Quelques foyers sont signalés sur grappes et sont le plus souvent liés à des perforations de vers de la grappe, des dégâts de grêle ou des symptômes de black rot. Globalement le vignoble est assez sain. Les cépages les plus impactés sont le Gamay, Chardonnay et Muscadelle.

## Préconisations

**Pour limiter les risques, surveillez les attaques de vers de la grappe et traitez si nécessaire. Les entassements de grappes et les grappes pignées sont aussi des facteurs favorisants.**

L'effeuillage est efficace pour limiter les attaques de botrytis, il favorise l'aération des grappes. Les meilleurs résultats s'obtiennent lorsqu'il est réalisé à "nouaison". Pour éviter les brûlures, il doit être réalisé côté soleil levant.

**Alternatives:**

Pratiquez l'effeuillage et l'éclaircissage sur les parcelles qui le nécessitent.

**A retenir**

Aérer la zone des grappes.

## VERS de la GRAPPE

## Analyse de risque

**Observations**

Les toutes premières captures sont signalées sur les secteurs précoces.  
Les perforations de la deuxième génération sont encore visibles au vignoble.  
Eulia: la G3 a débuté en fin de semaine dernière.

**Analyse de risque**

Début de vol de G3.  
Le comptage des perforations en fin de G2, montre des dépassements de seuil sur certains secteurs.  
**Le seuil de nuisibilité en fin de G2 est de 10 perforations pour 100 grappes.**  
**(Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations pour 100 grappes).**

## Préconisations

Il est recommandé d'intervenir sur la G3, si le seuil de nuisibilité est atteint lors du dénombrement des perforations en fin de G2.  
Les dates sont estimées à partir de la biologie de l'eudemis et seront confirmées ultérieurement.

Produits ovicides stricts: **Positionnement autour du 12/08 en secteur précoce.**

\*Explicit EC, indoxacarbe, 0,250L/ha (3 applications max)

\*Steward, indoxacarbe, 0,125kg/ha (3 applications max)

Début des pontes aux premières éclosions:

**Positionnement du 12/08 au 18/08 en secteur précoce.**

\*Affirm, Proclaim, emamectine, 1,5L/ha (2 applications max)

Début des éclosions (tête noire): **Positionnement autour du 18/08 en secteur précoce**

\*Success 4, Musdo 4, spinosad, 0,1 L/ha (2 applications max)

\*Delfin, bacillus thuringiensis 0,75L/ha (6 applications max)

\*Dipel DF, bacillus thuringiensis ssp.kurstaki, 0,1L/ha (6 applications max)

Pyréthrinoides: Produits avec une action larvicide.

**Positionnement vers fin août.**

\*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,175l/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

\*Ducat, Cajun, bétacyfluthrine, 0,7L/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

\*Uppercut, Trebon 30 EC, etophenprox 0,4L/ha (1 application max), **ZNT 50m**

\*Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)

**Ces traitements doivent être localisés sur les grappes.**

**Pensez à relever les pièges.**

**Alternatives**

La confusion est une méthode de biocontrôle.

**A retenir**

**Début des captures pour la 3ème génération.**

## FLAVESCENCE DOREE

## Analyse de risque

**Observations:**

Le piégeage des adultes se poursuit.  
Des symptômes sont signalés en divers secteurs.

Flavescence dorée sur cépage blanc

## Préconisations

Les dates de traitement sont fixées par la DRAAF.

**Le T3 est soumis à l'analyse de risque, il doit être effectué dans les situations suivantes: vigne mère, présence de pieds contaminés lors de la prospection 2018 dans la parcelle ou l'environnement proche, friches de vigne à proximité et si des foyers ont été détectés.**

**Le T3 s'effectue sur les adultes en conventionnel, entre le 02 et 20 août.**

\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

\*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

\*Karaté zéon, lambda cyhalothrine 0,125l/ha (2 applications max), **ZNT 50m**

\*Decis protech, deltaméthrine 0,5L/ha (3 applications max)

\*Mandarin pro, esfenvaterate 0,3L/ha (3 applications max)

**Attention:** épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

**A retenir**

**T3: du 02/08 au 20/08. Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints.**

## CICADELLE VERTE

## Analyse du risque

**Observations:**

Les larves sont plus fréquemment observées au vignoble. Les dégâts foliaires générés par les larves sont en augmentation sur parcelles et cépages sensibles (Braucol, Merlot)



Dégâts foliaires

**Analyse de risque:**

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

**Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.**

**A retenir**

**Surveillez vos parcelles.**

## Préconisations

**Si le seuil est atteint et dans le cas de parcelles sensibles ou rougissantes, un traitement insecticide peut être envisagé.**

**Les traitements peuvent être couplés avec le T3 de la flavescence dorée.**

\*Jokari, Flanker, acrinathrine 0,2L/ha (2 applications max) **CMR, ZNT 50m**

\*Uppercut, etofenprox 0,3L/ha (1 application max) **ZNT 50m**

\*Decis protech, deltaméthrine 0,83L/ha (3 applications max)

\*Karate Zéon, lambda-cyhalothrine 0,125L/ha (0,175L/ha dose vers de la grappe), (2 applications max) **ZNT 50m**

\*Cajun, bétacyfluthrine 0,7L/ha, (2 applications max) **ZNT 50m**

**Alternatives:**

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

\*Sokalciarbo wp, Baikal, kaolin, 10kg/ha (4 applications)

\*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

## DIVERS

**Carences:** des carences en potasse sont observées sur le vignoble.

**Echaudage:** de nombreux symptômes sont apparus suite aux fortes températures de juillet.



**Maladies du bois:** des symptômes d'esca et notamment d'apoplexie sont fréquemment observés au vignoble.

**Phytolacca americana:** ses baies sont toxiques, attention en cas de vendanges mécaniques.



La liste des biocontrôles se trouvent sur le site suivant : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

**Prochain bulletin le 13 Août, selon actualités**

**Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement**

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie ([www.occitanie.chambre-agriculture.fr](http://www.occitanie.chambre-agriculture.fr)). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs  
BP 89 – 81003 ALBI Cedex  
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09  
Email : [accueil@tarn.chambagri.fr](mailto:accueil@tarn.chambagri.fr)  
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,  
Marie Laure MURATET  
[v.vigues@tarn.chambagri.fr](mailto:v.vigues@tarn.chambagri.fr) – 06.61.99.57.86  
[t.massol@tarn.chambagri.fr](mailto:t.massol@tarn.chambagri.fr) – 07.86.17.86.03  
[ml.muratet@tarn.chambagri.fr](mailto:ml.muratet@tarn.chambagri.fr) – 07.80.56.95.60

